

Tony Renucci,  
Directeur Général de RESPIRE

Lundi 28 mars 2022, Paris,

Monsieur le Directeur Général,

Nous avons bien reçu votre courrier et nous vous remercions de nous avoir sollicités sur cette question cruciale de la qualité de l'air.

Nous vous rejoignons sur votre constat : la pollution de manière générale, et celle de l'air en particulier, est devenue au fil des décennies un enjeu majeur.

Générée par les activités humaines depuis le début du XIXe siècle et sa révolution industrielle, la pollution a longtemps été sous-estimée car les générations qui nous ont précédés ne pensaient pas la notion de limite : les ressources étaient infinies, de même que la capacité de la Terre à absorber notre pollution. Or, depuis la fin du XXe siècle, nous avons fini par nous rendre compte des impacts négatifs que notre modèle économique engendre non seulement sur notre environnement mais aussi, par répercussion, sur la santé humaine, et jusqu'à finalement mettre en danger la vie sur Terre.

Nous partageons cette prise de conscience et, comme la majorité de nos concitoyens, nous sommes déterminés à mettre en œuvre les changements qui s'imposent. En revanche, soucieux des personnes les plus précaires, notre approche privilégiera l'incitation plutôt que la contrainte autant que cela sera possible.

Ainsi, parmi les 20 mesures que comprend votre Pacte d'Engagement, un grand nombre d'entre elles rejoignent notre approche et figurent d'ailleurs dans notre programme, qui s'inscrit par ailleurs dans la Stratégie Nationale Bas Carbone.

La baisse de la pollution de l'air, en particulier dans les villes densément peuplées, passera par une transition de la mobilité thermique vers une mobilité décarbonée. La poursuite du développement des infrastructures accompagnant la mobilité douce (vélos, trottinettes), couplée au déploiement des infrastructures permettant l'émergence de la voiture et du 2-roues électriques, font partie de nos priorités pour les grandes villes et métropoles. Mais étant donné que cela prendra du temps, nous sommes favorables à votre mesure d'urgence consistant à installer des purificateurs d'air dans les bâtiments recevant du public (écoles, ehpad, hôpitaux, etc.) dans les zones les plus polluées. En revanche, nous ne sommes pas convaincus de l'efficacité d'imposer une réduction de la vitesse aux abords des écoles : outre le fait qu'il s'agisse d'une mesure punitive, approche que nous ne privilégions pas, les véhicules thermiques polluent davantage à basse vitesse. D'autre part, ce qui génère la pollution de particules sont généralement en grande partie les embouteillages.

Parallèlement à cette stratégie pour les villes densément peuplées, notre programme prévoit sur le long-terme de déconcentrer la population en ré-industrialisant de façon responsable et durable notre pays et en redynamisant les territoires ruraux. Ce mouvement permettra de rapprocher les gens de leurs lieux de vie (travail, commerces, services publics), limitant ainsi les besoins de mobilité du quotidien. Repeupler les territoires rendra possible de re-densifier l'offre en transports en commun de moyenne distance (trains, bus hydrogène) et de rapprocher la population des lieux de production agricole afin de développer de vrais circuits-courts. Pour les produits nécessitant malgré tout du fret longue distance, il s'agira d'aider la conversion des camions thermiques vers la mobilité hydrogène et favoriser le fret ferroviaire.

La qualité de l'air en domaine rural est, comme vous le soulignez, sujet aux pollutions liées à l'agriculture intensive. Les solutions à ce problème ne peuvent pas passer uniquement par de l'agriculture biologique dont les rendements ne sont pas suffisants pour nourrir la population. C'est un marché vertueux qu'il faut continuer d'encourager mais c'est un marché de niche. Pour la majorité des installations agricoles, aider le développement de l'agriculture raisonnée (dite à Haute Valeur Environnementale) et parallèlement, poursuivre la recherche et l'innovation en robotique agricole afin de limiter au maximum le recours aux intrants phytosanitaires, nous semble mieux répondre à la double contrainte de protéger la qualité de l'air et d'assurer notre souveraineté alimentaire.

Une grande partie de notre consommation d'énergie, et donc de notre pollution, provient de notre besoin de chauffage. Il s'agira donc d'inciter à l'isolation thermique des bâtiments et au remplacement progressif des chaudières au fioul par des pompes à chaleur ou des circuits d'eau chaude utilisant des sources géothermiques ou réseaux de récupération de chaleur.

Pour limiter la pollution tout en augmentant la production d'électricité pour accompagner l'électrification des usages, nous aurons recours à l'énergie nucléaire que nous allons massivement relancer afin de rattraper le retard pris par la France dans ce domaine. Un bras de fer avec l'Allemagne sera nécessaire d'autant plus que les centrales au charbon et lignite, qui sont la base de la production électrique en Allemagne, sont à l'origine de pics de pollution aux particules en période hivernale lorsque les vents ramènent sur notre territoire les fumées de ces centrales.

Mettre en œuvre ces solutions nécessitera bien sûr le concours des collectivités locales et l'adhésion de la population. Inciter financièrement et sensibiliser pour expliquer sont des leviers que nous privilégions sur la contrainte. Nous plébiscitons donc toutes vos propositions allant dans ce sens, comme le plan d'action national de lutte contre l'exposition aux polluants, le maintien de l'aide à la reconversion des véhicules thermiques, le renforcement de la coopération et la gouvernance entre l'Etat et les collectivités, la sollicitation systématique du Conseil National de l'Air. En revanche, les mesures concernant le renforcement des normes existantes ou les contraintes en termes de mesures de pollution ne figureront pas dans nos priorités. Parallèlement, la recherche publique doit se poursuivre pour

améliorer sans cesse l'efficacité des solutions existantes, découvrir des solutions meilleures, mais aussi approfondir la connaissance et la compréhension des problèmes afin d'y apporter des réponses appropriées.

Nous vous souhaitons une bonne réception de notre lettre et vous prions d'agréer nos respectueuses salutations.

Éric Zemmour